



LA « RADICALISATION »

Individualisation et dépolitisation d'une notion

[Caroline Guibet Lafaye](#), [Ami-Jacques Rapin](#)

Presses universitaires de Grenoble | « Politiques de communication »

2017/1 N° 8 | pages 127 à 154

ISSN 2271-068X

ISBN 9782706126796

DOI 10.3917/pdc.008.0127

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-politiques-de-communication-2017-1-page-127.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Grenoble.

© Presses universitaires de Grenoble. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La « radicalisation »

Individualisation et dépolitisation d'une notion



Caroline Guibet Lafaye

Centre Maurice Halbwachs, CNRS

Ami-Jacques Rapin

IEHPI, Faculté des Sciences sociales et politiques, Université de Lausanne

Au tournant des années 2015-2016, la très médiatisée « querelle » des islamologues français, aussi nommée « duel Roy-Kepel¹ », a laissé entrevoir au grand public les tensions qui parcouraient ce secteur du champ universitaire, de plus en plus fréquemment sollicité pour répondre aux interrogations suscitées par les violences revendiquées au nom du jihad. Beaucoup n'ont retenu de cette controverse que le choc de deux formules censées condenser les thèses respectives de l'un et de l'autre : « islamisation de la radicalité » et « radicalisation de l'islam² ».

Parmi celles et ceux qui commentèrent la controverse, Cécile Daumas fut l'une des rares journalistes à saisir que son enjeu ne résidait pas dans l'énoncé d'une formule plutôt que celui d'une autre, mais était de nature fondamentalement conceptuelle : l'élaboration du « concept-clé » permettant l'analyse des derniers avatars de la violence politique en France³. C'était « l'usage *ad nauseam* », selon l'expression de Gilles Kepel et Bernard Rougier,

1. *Libération*, 14 avril 2016.

2. *Le Monde*, 24 novembre 2015.

3. *Libération*, 14 avril 2016.

de la notion de radicalisation qui était remis en cause, une notion qui, selon les mêmes, « empêche de penser » le djihadisme et doit donc être assimilée à une *prénotion* au sens durkheimien du terme⁴.

Le questionnement conceptuel était assurément salutaire à un moment où le lexique de la radicalité saturait autant l'espace médiatique que celui de la recherche, mais la virulence du propos pouvait étonner les lecteurs de Gilles Kepel (2015) qui, lui-même, recourait à ce lexique dans son dernier ouvrage paru peu de temps auparavant. Qu'un doute se soit entre-temps immiscé sur la pertinence de la notion est chose parfaitement vraisemblable puisque, dans un même temps, un autre islamologue, Jean-Pierre Filiu, s'interrogeait sur un terme qui « obscurcit autant qu'il éclaire », après avoir suggéré de plutôt utiliser le mot de « conversion » que celui de radicalisation⁵. Néanmoins une autre raison, que laissait deviner la formulation de Jean-Pierre Filiu – relative à l'ambivalence de la notion –, explique que la « radicalisation » soit décriée sans que l'on puisse pour autant se passer du lexique de la radicalité, en l'occurrence la variabilité des traits sémantiques du mot qui en fait tantôt une composante opportune du lexique politique et journalistique, tantôt un élément heuristique de la terminologie de la sociologie des mouvements sociaux, tantôt cette prénotion obscurcissant le phénomène que l'on voudrait lui faire éclairer.

Nous considérerons l'hypothèse selon laquelle la radicalisation évolue en une prénotion à la faveur d'une innovation de sens, ou néologisme sémantique, c'est-à-dire l'émergence d'un sens nouveau pour un mot qui en possède déjà un ou plusieurs⁶. Produit de la néologie sémantique, la polysémie du mot n'est pas immédiatement apparente puisqu'elle est masquée par l'existence d'une même unité lexicale qui crée l'illusion de l'existence d'un langage commun, là où il n'y a que malentendu sur le sens terminologique

4. *Libération*, 14 mars 2016.

5. *Le Monde*, 23 mars et 17 juillet 2016. L'idée de substituer « conversion » à « radicalisation » était déjà apparue sous la plume de Philippe-Joseph Salazar (2015, p. 191) l'année précédente.

6. Dans sa définition la plus élémentaire, la néologie sémantique consiste en « l'apparition d'une nouvelle signification (en plus ou à la place d'une autre) pour une unité lexicale » (Lecolle, 2012, p. 82).

à accorder au concept. Afin de discerner les évolutions de l'usage du mot, nous avons mené une étude exhaustive d'un corpus de presse depuis 1944 à nos jours. L'analyse des configurations sémantiques dans lesquelles le terme de radicalisation est mobilisé permettra de mettre en évidence une inflexion de sa signification initiale vers une individualisation⁷, contribuant à en inverser le sens et à placer au centre de l'attention publique des individus plutôt que des groupes ou des collectifs. Pour ce faire, nous précisons, dans un premier temps, la méthodologie adoptée dans cet article. Nous envisagerons ensuite les quatre champs sémantiques dans lesquels le vocabulaire de la radicalisation se voit déployé. Nous aborderons enfin les processus d'individualisation du contenu sémantique du terme, au cours des six dernières décennies.

Méthodologie

Dans une étude antérieure de la presse française (Guibet Lafaye, Brochard, 2016), nous avons montré que, depuis 2011 en particulier, les événements de la vie politique et sociale sont davantage appréhendés sous le prisme de la radicalisation, celle-ci orchestrant les discours journalistiques, qu'ils traitent de l'islam ou des alternatives sociales portant sur les états sociaux et politiques contemporains un regard critique. Le recours au vocabulaire de la radicalisation, dans la presse et l'opinion publique, procède, pour une part, d'un effet rhétorique récent, comme le suggère le contraste entre la qualification des attaques du 11-Septembre, mobilisant faiblement ce vocabulaire, et les discours induits par les événements qui se sont produits en France en 2015. Cet article a également souligné l'appauvrissement du champ sémantique de la radicalisation, au cours des dernières années, conduisant à en faire un synonyme de terrorisme islamique, dans la presse écrite au moins. Notre hypothèse était que l'identification médiatique de la radicalisation au terrorisme, se revendiquant de l'islam, se présente comme le reflet des représentations émanant du pouvoir politique, comme en témoignent les outils les plus récents proposés par le gouvernement, pour

7. Par individualisation, nous entendons à la fois l'adjonction du trait sémantique « individu » au mot « radicalisation » et une individuation, c'est-à-dire le transfert sur l'individu d'un processus collectif.

lutter contre le terrorisme et la radicalisation violente en 2015 et 2016⁸. Dans cette exploration de la presse, nous avons convoqué un outil de traitement automatisé du langage courant, le logiciel Mallet permettant de proposer une analyse fondée sur la méthode du « topic modeling », c'est-à-dire une exploration probabiliste des corpus, mettant en évidence des sujets ou des thèmes (*topics*) récurrents.

Le présent article vise à approfondir cette étude de la presse non plus à partir d'une approche thématique, mais en s'appuyant sur une analyse des contextes sémantiques dans lesquels le vocabulaire de la radicalisation est convoqué. Afin de cerner l'évolution de ces configurations sémantiques, nous considérerons l'emploi du mot « radicalisation » dans le journal *Le Monde*, de 1946 à la fin de l'année 2015. Ce choix procède de l'homogénéité du corpus qu'offre le journal, c'est-à-dire de la permanence d'une ligne éditoriale sur une période prolongée au cours de laquelle *Le Monde* se présente, et est largement considéré, comme « journal de référence » des élites françaises⁹. La prétention à l'exactitude et l'exhaustivité de l'information, sur le plan national, mais aussi sur le plan international dont la couverture contribue fortement à forger la réputation du journal à l'époque d'Hubert Beuve-Méry, impose un lexique précis et recherché répondant aux attentes de son lectorat et à la réputation qu'entendent conserver les équipes rédactionnelles successives. Les « règles d'écriture » président au choix des mots, non seulement parce que le journal est rédigé en « bon »

-
8. Le gouvernement a publié en avril 2014 un « plan d'actions contre les filières djihadistes et la radicalisation ». En janvier 2015, il propose une « mobilisation générale contre le terrorisme », consistant à « lutter contre la radicalisation » (voir <http://www.gouvernement.fr/antiterrorisme-manuel-valls-annonce-des-mesures-exceptionnelles>). La « déradicalisation » est présentée comme un « outil de lutte contre le terrorisme » par le député S. Pietrasanta, dans son rapport de juin 2015 au ministre de l'Intérieur.
 9. Cette permanence a été contestée à plusieurs reprises, Pierre Péan et Philippe Cohen (2003) dénonçant en particulier un détournement de l'esprit originel du journal par l'équipe dirigeante du milieu des années 1990. Pour notre propos, l'éventualité de telles vicissitudes importe moins que la continuité d'une publication affichant les mêmes valeurs rédactionnelles et se situant dans un même rapport vis-à-vis des autres organes de presse sur une période prolongée, c'est-à-dire demeurant un média influent, voire dominant, qu'il soit « craint » ou « respecté » selon les mots de Péan et Cohen.

français, mais aussi parce qu'il produit un espace rhétorique dans lequel le journalisme de « qualité » privilégie la compréhension du propos par opposition à sa sophistication et à sa complexité (Legavre, 2007). Si la nécessité d'intelligibilité peut se traduire dans des « rhétoriques de vulgarisation », en particulier dans le journalisme politique (Neveu, 1993, 22), elle n'implique cependant pas le recours à un lexique convenu et statique. Marie-Éva de Villers (2001, 42) l'a montré dans son étude comparative du *Devoir* et du *Monde*, les deux quotidiens contribuent à la diffusion de néologismes, dans la mesure où « les auteurs de textes journalistiques, qui sont tenus de rapporter les nouvelles réalités doivent pouvoir les nommer : situés aux avant-postes, ancrés dans l'actualité, ils favorisent l'implantation fructueuse des nouvelles terminologies, dans la mesure où elles sont à leur disposition ».

Le repérage d'un néologisme sémantique dans un corpus pose toutefois des difficultés spécifiques, tout comme il est difficile de tracer une frontière précise entre une extension de sens limitée et la création d'une signification entièrement nouvelle (Sablayrolles, 2006). Une méthode d'extraction semi-automatique a été utilisée pour la cible lexicale (« radicalisation »), alors que l'élaboration du sens procède d'une interprétation du contexte sémantique (donné ici par l'article¹⁰) des occurrences, afin de déterminer l'existence de « déviations subites par rapport à un emploi antérieur, fondées sur des figures et se manifestant par des innovations distributionnelles » (Sablayrolles, 2012), c'est-à-dire la présence d'un authentique néologisme sémantique et non pas d'une simple extension, ou d'une simple restriction, de sens. Le corpus a été constitué à partir de la base de données *Europresse*¹¹ – où *Le Monde* est archivé –, et de l'occurrence « radicalisation¹² ». Entre le 15 avril 1950, date de la première occurrence du mot dans le journal,

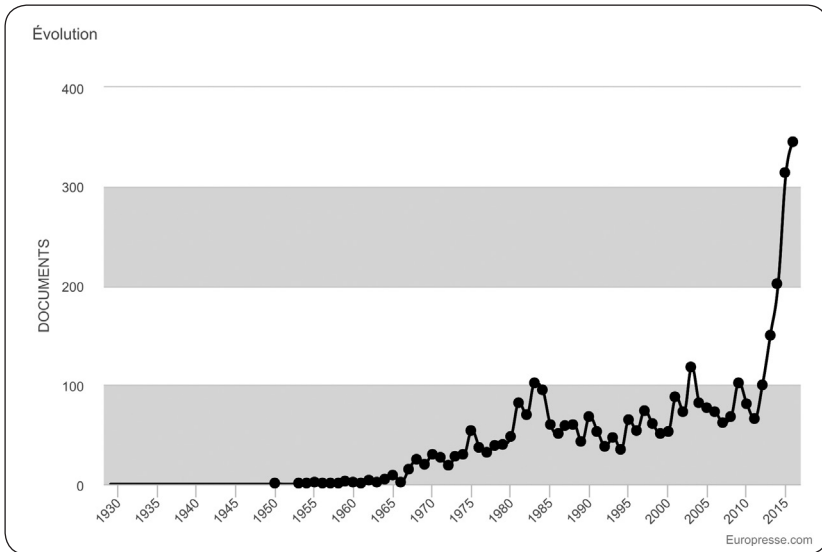
10. Le contexte sémantique ne saurait se limiter à la seule phrase dans laquelle apparaît la cible (il a pour limite l'ensemble du texte, en l'occurrence l'article), tout comme il ne saurait se réduire au seul vocabulaire puisque l'usage des guillemets de modalisation autonymique y participe pleinement.

11. www.bpe.europresse.com.

12. Nous centrons le propos sur la dimension processuelle dont le discours sur la radicalisation prétend rendre compte. Une étude de l'ensemble de la famille morphologique du mot « radicalisation », qui pourrait contribuer à l'analyse spécifique des discours sur les « processus de radicalisation », ne pouvait trouver sa place dans les limites de cet article.

et le 31 décembre 2015, on ne compte pas moins de 3 357 articles, dont plus de la moitié (*i. e.* 1 709 articles) ont été produits entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2015. Ils s'échelonnent à travers le temps conformément au graphique ci-dessous.

Figure 1. Nombre d'articles évoquant le terme « radicalisation » entre 1946 et 2015¹³.



Les champs sémantiques de la radicalité

Le Monde, sur l'ensemble de la période étudiée, convoque le terme de radicalisation au sein de quatre univers sémantiques remarquables : l'espace des jeux politiques institutionnels, celui des mouvements sociaux, celui de l'islam et enfin celui du « terrorisme ». Leur prégnance respective peut être située temporellement et les connotations associées au terme précisément décrites. Leur analyse permettra de cerner l'évolution des traits sémantiques du mot et les facteurs susceptibles d'expliquer qu'il puisse être aujourd'hui assimilé à une prénotion ou à un concept-écran.

13. Nous devons la constitution du corpus et le graphique 1 à Pierre Brochard (CNRS).

Les jeux politiques institutionnels

Jusque dans les années 1980, l'usage dominant du mot radicalisation, dans les colonnes du *Monde*, se rapporte à l'espace du jeu politique institutionnel au niveau national et international. Dans les années 1950, la radicalisation sort de la terminologie syndicale tout en conservant le sens d'un durcissement d'une ligne politique et d'un surcroît de combativité. C'est Raymond Barrillon, l'un des « Mamelouks » du journal (Eveno, 2004, p. 52), qui assure le passage du mot dans le lexique journalistique, dans un article du 21 février 1955 évoquant la possibilité d'une « radicalisation » – avec des guillemets de modalisation autonymique¹⁴ – de la SFIO pour immédiatement l'écarter¹⁵. Tout comme dans la phraséologie du personnel politique socialiste, le mot est associé à l'idée d'un risque ; sa connotation n'est donc pas aussi positive que dans la terminologie cégétiste, sans d'ailleurs que les traits sémantiques changent significativement puisque le durcissement de la ligne politique de l'organisation était souhaité dans un cas et pas dans l'autre.

Raymond Barrillon ne fit toutefois pas immédiatement école dans les rubriques consacrées à la politique nationale, les occurrences de radicalisation étant rares dans la fin des années 1950 et réservées à la rubrique internationale, tantôt pour évoquer les « risques de radicalisation » du parti socialiste autrichien, s'il était cantonné dans l'opposition¹⁶, tantôt en rapportant la menace d'une « radicalisation de la vie politique » agitée par un socialiste italien¹⁷, tantôt pour constater une « radicalisation progressive de la politique chérifienne¹⁸ », tantôt encore pour évoquer la « radicalisation

14. Sur les guillemets de modalisation autonymique, voir Alice Krieg-Planque (2016, pp. 44-45) et Greta Komur (2009, pp. 71-72).

15. La « radicalisation » était tirée de la terminologie syndicale cégétiste dans laquelle elle se rapportait à « une doctrine et une tactique » consistant à rallier les ouvriers aux positions de la minorité agissante. Le mot ne se comprenait d'ailleurs que dans le syntagme « radicalisation des masses » qui provenait directement des controverses syndicales du tournant des années 1920-1930, époque où *La Révolution prolétarienne* affirmait qu'il s'agissait d'une « invention » des dirigeants de la CGTU et de l'Internationale communiste. Dans l'article du 15 avril 1950, les guillemets sont utilisés uniquement pour radicalisation, les masses se trouvant hors guillemets.

16. *Le Monde*, 23 juin 1956.

17. *Le Monde*, 8 juin 1957.

18. *Le Monde*, 1^{er} avril 1958.

récente de l'opposition nationaliste» en Irlande du Nord¹⁹. Dans tous ces cas, la notion appartient pleinement au lexique journalistique qui a définitivement opéré une transposition de la terminologie syndicale à l'espace du jeu politique institutionnel. Si l'extension du sens du mot est limitée, elle est cependant bien réelle puisque la radicalisation n'est plus simplement une « tactique » de lutte syndicale, mais un processus produit par le jeu des forces antagonistes qui s'affrontent au sein du champ politique.

Bien que la fréquence de l'utilisation du mot augmente dans les huit premières années de la décennie suivante, il reste largement cantonné aux colonnes des rubriques internationales dans lesquelles il peut aussi bien se rapporter aux tendances caractérisant un processus électoral (au Brésil)²⁰, à l'inflexion d'une politique gouvernementale sur le plan intérieur (en Égypte)²¹ ou au durcissement d'une position diplomatique sur la scène internationale (pour le Vietnam)²². Sa connotation varie selon les contextes et selon les usages. Il est positif dans les propos rapportés de Mario de Andrade, l'un des fondateurs du MPLA (Movimento Popular de Libertação de Angola), qui attend « une radicalisation des positions politiques de l'Afrique à l'égard de l'Angola²³ ». Il est en revanche associé à un risque économique, lorsque le journal traite de la crispation du socialisme destourien, et plus particulièrement du démantèlement de « l'empire Smadja » susceptible d'éveiller la méfiance des investisseurs étrangers et d'effrayer les minorités²⁴. Si la radicalisation est le plus souvent associée à des politiques progressistes, elle permet aussi de caractériser des durcissements de ligne idéologique à l'autre extrémité de l'échiquier politique²⁵. Les quelques occurrences du mot dans des articles consacrés à la vie politique française manifestent une telle oscillation, mais de manière plus marginale.

19. *Le Monde*, 14 octobre 1959.

20. *Le Monde*, 6 octobre 1962.

21. *Le Monde*, 9 juillet 1965.

22. *Le Monde*, 3 août 1967.

23. *Le Monde*, 13 mai 1963.

24. *Le Monde*, 10 mai 1967.

25. *Le Monde*, 10 mai 1967.

Les occurrences de la radicalisation, concentrées dans la sphère politique institutionnelle, connaissent une recrudescence après la victoire de François Mitterrand aux élections présidentielles de 1981. Ses usages sont alors principalement relatifs à la vie politique hexagonale. Dans la France du début des années 1980, la signification de la notion est tout investie de la vivacité du débat politique qui, pour se durcir, n'en demeure pas moins démocratique. C'est un article précisément intitulé « La radicalisation du débat politique » qui donne la meilleure idée du sens que possède à cette époque le mot²⁶. Il suggère malicieusement à son terme toutefois que ce durcissement n'est que faiblement perturbateur du système politique démocratique²⁷.

Cette acception qui fait de la radicalisation un simple antonyme de modération, dans la description de la politique institutionnelle, ne disparaît pas après la phase « radicale » du premier septennat de François Mitterrand. Néanmoins, dans les décennies qui suivent, le mot est de plus en plus fréquemment utilisé pour caractériser une dérive du discours de droite et d'extrême-droite. Si la « radicalisation du discours » du centre ou du PCF est encore épisodiquement évoquée²⁸, c'est le plus souvent l'ombre du Front national qui se profile à chaque occurrence, au point que lorsque Jean-Luc Mélenchon affirme dans une interview d'octobre 2010 que la « radicalisation politique est inéluctable », le journaliste lui fait observer que lui-même est « accusé de radicaliser [son] discours » et que « certains disent [qu'il serait] devenu un "Le Pen de gauche"²⁹ ». Quoique ces usages, de plus en plus associés au populisme, situent toujours la radicalisation au sein du jeu politique institutionnel, ils laissent transparaître l'idée de plus en plus nette d'un risque encouru par les institutions démocratiques ; un éditorial du *Monde* du 15 avril 2013 le signifie dans le choix de son titre : « Mariage gay : radicalisation contre débat démocratique ».

26. *Le Monde*, 2 juin 1982.

27. « Reste que M. Mauroy, en laissant entendre que certaines des questions de l'opposition ne sont pas convenables, a fait un impair. Ou un lapsus. Il a fallu toute la diplomatie de M. Labarrère pour faire admettre aux députés RPR et UDF que le Premier ministre avait « été trahi par son langage »... Sinon, en effet, il y aurait de quoi s'inquiéter. Trier les questions de l'opposition ? L'explication de M. Labarrère doit être la bonne » (*Le Monde*, 2 juin 1982).

28. *Le Monde*, 5 septembre 2000 et 19 décembre 2001.

29. *Le Monde*, 25 octobre 2010.

La radicalisation des mouvements sociaux

Lorsqu'il n'est pas fait référence à la radicalisation des orientations et positions politiques, au sein du jeu institutionnel, le terme est convoqué dans la qualification des mouvements sociaux. À partir de la fin des années 1960, les thèmes de la radicalisation de la jeunesse et de la radicalisation des mouvements sociaux s'ajoutent aux occurrences précédemment mobilisées dans la sphère politique institutionnelle, sans toutefois les effacer. Aux traits sémantiques communs avec les usages relatifs à l'espace institutionnel du jeu politique s'associe, lorsqu'il est question des mouvements sociaux, celui de leur politisation. Dans une certaine mesure, cette signification renoue avec les usages initiaux du terme, pour autant que la volonté de politiser une lutte sociale s'inscrive dans l'idée de « radicalisation des masses », obtenue par l'action décisive d'une minorité agissante.

Le contexte inaugural de cet usage du terme de « radicalisation » coïncide avec l'agitation étudiante de la seconde partie des années 1960, bien qu'il soit chronologiquement d'abord utilisé pour rendre compte de « l'opposition estudiantine » à Tunis³⁰, puis pour signifier la nécessité à laquelle sont confrontées les « petites formations marginales de gauche », actives dans les universités italiennes³¹, et, enfin, à partir du 15 mai 1968, pour caractériser l'ambition des groupements étudiants parisiens désirant poursuivre le processus révolutionnaire du mouvement de protestation. La radicalisation n'est cependant pas la notion clé autour laquelle s'organise, dans les colonnes du *Monde*, l'interprétation des événements de 1968 et de la subséquente « période flamboyante du gauchisme » en France³². Le mot apparaît dans le fameux texte que publie, le 17 mai, Edgar Morin sous le titre « La commune étudiante », dans une lettre de Maurice Najman, l'un des créateurs des CAL (Comités d'action lycéens), publiée le 21 novembre, pour ne réapparaître – en lien avec un mouvement social en France – que dans un article du début de l'année 1970 consacré aux tensions internes de l'UNEF. Associé à une « surenchère “gauchiste” », le mot est utilisé avec des guillemets qui indiquent la reprise de la phraséologie militante³³.

30. *Le Monde*, 14 septembre 1967.

31. *Le Monde*, 12 avril 1968.

32. L'expression est de Didier Fischer (2000, p. 456).

33. *Le Monde*, 3 avril 1970.

Toutefois jusqu'au début des années 2000, la radicalisation n'est qu'épisodiquement associée aux luttes sociales et rarement reprise comme un élément du lexique journalistique. Un article de 1974 évoque la radicalisation de la CGT et de la CFDT³⁴, plusieurs articles de 1992 signalent la radicalisation des associations de parents d'élèves du privé³⁵, un autre la « radicalisation de la stratégie » de la CGT et de FO en 1996 (mais, ici, il s'agit plus de la stratégie de l'organisation que des luttes sociales qu'elle encadre). L'écart entre la phraséologie militante et le lexique journalistique apparaît le plus nettement dans un article de la même année, commentant le résultat de la liste LO-LCR aux élections européennes³⁶. La « radicalisation » – avec des guillemets de modalisation autonymique – y est présentée comme une « expression consacrée » de LO. S'agit-il d'une réticence à concéder à la langue engagée du militantisme l'emploi d'un mot qui a, entre-temps, trouvé sa place dans la langue à ambition objectivante du journalisme ? Si c'est le cas, cette réticence n'est jamais explicitée.

Cet usage du terme radicalisation, qui émerge dans les années 2000, est concomitant du prolongement des débats sur la formation d'un « pôle de radicalité » au sein de la gauche³⁷. Ces débats s'amorcent d'abord à l'occasion du mouvement de grèves de 2003 puis, surtout, lors des mouvements d'opposition à la réforme des retraites de 2010. Sa connotation est positive, lorsqu'il appartient au lexique de l'action militante d'extrême-gauche³⁸. Sa connotation est plus négative, lorsque la radicalisation est associée à un risque que veulent éviter des dirigeants syndicaux ou que décèlent les journalistes du *Monde* dans l'évolution de rapports sociaux conflictuels³⁹. L'ambivalence de la notion, déjà soulignée lorsqu'elle se rapporte aux jeux politiques institutionnels, se retrouve lorsque sont décrits les mouvements sociaux. Ainsi l'idée que le durcissement et le raidissement d'un mouvement social puissent présenter un risque est relayée dans les colonnes du *Monde*

34. *Le Monde*, 12 juin 1974.

35. *Le Monde*, 12 et 14 mai 1992.

36. *Le Monde*, 14 juin 1999.

37. La notion est utilisée dans un premier temps dans le cadre des débats internes au PCE, au milieu des années 1990, puis reprise dans un second temps par plusieurs autres organisations.

38. Voir *Le Monde*, 8 juin 2003, 11 et 15 octobre 2010.

39. *Le Monde*, 23 septembre 2010, 8 et 20 octobre 2010, novembre 2010.

par des chercheurs. Éric Maurin, de l'EHESS, utilise le syntagme « risque de radicalisation⁴⁰ », alors que Bertrand Badie considère que si la classe politique reste sourde aux « mouvements tectoniques » de la société, « on risque alors d'assister à une radicalisation des crispations sociales que j'ai décrites, pouvant conduire à des bouleversements éventuellement violents⁴¹ ». Quoique le propos soit trop elliptique pour l'affirmer catégoriquement, la radicalisation possède ici une signification sensiblement différente que dans le lexique militant et dans le lexique journalistique. Issue de la sociologie des mouvements sociaux, ce sens terminologique n'apparaît jamais explicitement dans les colonnes du *Monde*. Il y constitue l'écho tardif de théories qui se sont développées, à partir des années 1980, dans le contexte de la sociologie des mouvements sociaux et plus particulièrement dans le cadre des approches dites de la « mobilisation des ressources⁴² » (voir Klandermans, 1986 ; McCarthy et Zald, 1987 ; Della Porta, 1995 ; Koopmans, 1995 ; Tarrow, 1998). De l'influence que pouvait exercer une aile radicale sur l'action et les opportunités politiques d'un mouvement social, l'interrogation évolua vers une analyse des processus de radicalisation, dans le contexte de la démobilisation des mouvements sociaux. Le passage du vocabulaire scientifique au registre journalistique accuse toutefois une forte inflexion sémantique. Bien que l'aspect processuel des phénomènes de radicalisation demeure évoqué dans la presse, à travers notamment les expressions de « processus de radicalisation » ou de « déradicalisation », une différence de taille sépare les usages de la notion dans ces deux univers : alors qu'en sciences humaines et sociales, la notion concerne des phénomènes collectifs et n'est pas exclusivement centrée sur le recours à la violence, dans la presse, l'attention est de plus en plus focalisée sur l'individu et son passage à l'acte. Nous verrons que cette conversion sémantique vers une approche individualisante est manifeste, lorsqu'il est question de terrorisme et d'islamisme.

40. *Le Monde*, 7 octobre 2009.

41. *Le Monde*, 23 novembre 2011.

42. Ces modèles d'analyse ambitionnent d'étudier les processus de radicalisation en articulant trois types d'interactions : celles entre le mouvement social et les institutions, celles entre les différentes composantes organisationnelles du mouvement social et celles internes aux militants de chacune de ces composantes.

Islam et radicalisation

La première association directe de la radicalisation à l'islam intervient dans une tribune de Bachir Gemayel publiée au début de l'année 1979, mentionnant la « radicalisation en cours de l'islam⁴³ ». Cependant la première occurrence décisive, dans les colonnes du *Monde*, date d'une interview de Pierre Milza de 1985⁴⁴. Puis, en décembre 1988 se voit formulée une définition explicite du radicalisme islamiste⁴⁵. Comme dans ses usages relatifs aux mouvements sociaux, l'importation de ce syntagme n'est pas sans rapport avec l'inspiration issue des sciences sociales. En effet, en 1987, l'ouvrage classique de Bruno Étienne, *L'Islamisme radical*, ancre le lexique de la radicalité dans l'analyse islamologique et explicite l'idée selon laquelle les « islamistes radicaux » rejettent la possibilité d'émergence d'un espace politique autonome, en terre d'islam, et mobilisent les principes religieux en faveur d'un projet politique de résistance à l'influence pernicieuse des valeurs occidentales.

Ce faisant, ce n'est pas une *nouvelle* acception du mot « radicalisation » qui est convoquée. Dans cet univers sémantique, s'opère, à travers les usages de ce terme, une transposition au champ de l'islam politique de l'idée d'un durcissement d'une ligne idéologique qui prend désormais la forme d'une montée aux extrêmes d'une idéologie au fondement religieux. Le référent

43. *Le Monde*, 22 mai 1979. Il s'agissait d'un énoncé de transition, puisque le chef phalangiste visait les « islamo-progressistes », prolongeant ainsi le lexique de la radicalité appliqué aux régimes progressistes arabes et annonçant les énoncés relatifs à la montée aux extrêmes idéologique dans l'islam.

44. *Le Monde*, 25 novembre 1985. Un article du 28 février 1981 reprend la notion qui apparaît dans la presse israélienne, mais elle y caractérise une radicalisation de l'opinion arabe en Israël dans sa globalité. Deux mois plus tard, il est question d'une « radicalisation de l'action terroriste » des Frères musulmans en Syrie, mais la notion vise à indiquer un durcissement des méthodes et non pas une montée aux extrêmes idéologique, *Le Monde*, 11 avril 1981.

45. « Aux sources de la radicalisation, on trouve à la fois le réveil de l'islam, refusant la désacralisation de l'univers, l'opposition au modèle de développement occidental, mais aussi une révolte sociale. La manifestation de l'islamisme, qui se nourrit aussi des échecs du nationalisme, conduit à une emprise toujours plus grande de la religion sur la société. » (*Le Monde*, 20 décembre 1988).

demeure un phénomène collectif, comme en atteste ce titre d'un article publié peu après les attaques du 11 septembre : « Les rappers musulmans rejettent la radicalisation de l'islam⁴⁶ ».

Radicalisation et terrorisme

L'individualisation du contenu signifiant de la notion de radicalisation, amorcée dans la qualification des mouvements sociaux, s'accomplit avec le registre terroriste et trahit implicitement la prévalence d'une approche subjectiviste et psychologisante de cet univers. À travers l'évocation de ces phénomènes s'opère une transposition de la radicalisation comme processus collectif à celle d'un processus individuel. C'est au sein de ce domaine que la tension entre ce concept opératoire de l'analyse sociologique et la signification de cette unité lexicale, assimilée à une prénotion, est la plus notable. C'est également en ce domaine que se manifeste une néologie sémantique qui n'est pas immédiatement perçue en tant que telle.

L'association entre « terrorisme » et « radicalisation » est relativement ancienne dans les colonnes du *Monde*, mais demeure flottante jusqu'au milieu des années 2000, époque à laquelle s'impose le sens actuellement dominant de la notion. La collusion entre terrorisme et radicalisation hésite entre trois orientations : dans certains cas, le terrorisme est appréhendé comme un moyen de provoquer la radicalisation politique⁴⁷ ; dans d'autres, c'est au sein de groupes *déjà engagés* dans la lutte armée que se dessine un phénomène de radicalisation, marqué par un regain de violence⁴⁸ ; enfin, l'association des deux mots peut viser à rendre compte d'un processus plus ou moins clairement caractérisé, comme dans les propos rapportés de Valéry Giscard d'Estaing qui considérait, en octobre 2001, que la radicalisation était le « terreau du terrorisme⁴⁹ ».

Dans ce cadre et jusqu'en 2004, le mot est très rarement associé directement aux acteurs individuels. Ceux-ci sont toujours considérés en tant que groupe. Ainsi en 1969, la « radicalisation progressive d'une partie des membres

46. *Le Monde*, 27 septembre 2001.

47. Voir *Le Monde*, 11 juillet 1968, 10 mai 1978, 25 septembre 1978, et 19 novembre 1979.

48. *Le Monde*, 11 avril 1981, 12 octobre 1982, 29 juillet 1983 et 9 octobre 1986.

49. *Le Monde*, 23 septembre 1980, 14 février 1985, 7 août 1987 et 4 octobre 2001.

de l'ETA» signifie qu'une composante du groupe a évolué vers des positions marxistes-léninistes⁵⁰. Dans tous les articles recensés sur ce point⁵¹, sont évoquées des organisations qui *ont déjà franchi* le seuil de la lutte armée, le terme « radicalisation » désignant alors un durcissement de leur lutte plutôt qu'un processus entraînant un individu ou un groupe d'individus dans un passage à l'acte. Autrement dit, les journalistes du *Monde* ont, en ces circonstances, étendu le champ référentiel de la radicalisation sans altérer sensiblement la signification du mot dont les emplois renvoient tous à une même idée processuelle, inscrite au sein des antagonismes collectifs du champ politique. Ultérieurement, ils se feront l'écho de la création d'un véritable néologisme sémantique, issu de la parole des « experts », mais sans avoir été à son origine.

Bien que le traitement de la question islamique, à partir du prisme de la radicalisation, ne se traduise pas d'emblée en une approche individualisante, la référence à l'islam sert de catalyseur dans la conversion individualisante de la sémantique de la radicalisation. Pour « désamorcer » et « endiguer » le « phénomène de la radicalisation », il s'agit, nous disent les experts cités dans *Le Monde*⁵² à partir du milieu des années 2000, de comprendre les conditions du « basculement » individuel dans l'action violente. Pour ce faire, ces experts « s'intéressent de plus en plus aux outils que pourrait leur offrir la psychologie » afin de saisir le « profil » du jeune radicalisé. De cette idée, il fut aisé de passer à celle de la possibilité de dresser « le portrait-robot des terroristes islamistes vivant en Occident » qui, « tous », passeraient par des « incubateurs de radicalisation⁵³ », puis à celle de la détection des « fameux “signaux faibles” » de radicalisation⁵⁴. C'est vraisemblablement le caractère

50. *Le Monde*, 29 octobre 1969.

51. *Le Monde*, 15 septembre 1983, 22 novembre 1984 et 14 février 1985.

52. *Le Monde*, 21, 23 et 25 juillet 2005. Les chercheurs consultés par le journal sont Farhad Khosrokhavar, sociologue et directeur d'études à l'EHESS, et Magnus Ranstrop, politiste et directeur du Centre d'Études sur la Menace Asymétrique en Suède. S'y ajoutent des professionnels de la sécurité qui ne sont pas nommés.

53. *Le Monde*, 26 juin 2008.

54. *Le Monde*, 31 mai 2013. L'expression renvoie aux outils décrits par le gouvernement français pour repérer la radicalisation (voir le Kit de formation de Prévention à la radicalisation proposé par le ministère de l'Intérieur en septembre 2015 et la « grille d'indicateurs de basculement permet[tant] d'identifier aussi bien les “signaux forts” que les “signaux faibles” de la radicalisation »).

ostensible de l'adhésion individuelle à l'islam radical qui facilita initialement l'approche individualisante du processus de radicalisation, puisque le « profil » du radicalisé n'était pas trop difficile à concevoir, tout comme son cheminement, s'il devait nécessairement passer par des lieux « d'incubation ».

La notion de radicalisation évolue ainsi d'un champ sémantique abstrait, dénotant un processus, vers un univers où elle est investie d'une matérialité : avec le temps, elle ne fait plus exclusivement sens que rapportée à des individus qui arborent des signes visibles (barbes, cal sur le front, vêtements spécifiques, absence de serrement de main avec des femmes, etc.), qui passent par des endroits physiques (mosquées, prisons, etc.) ou virtuels (sites djihadistes). Se développe, de la sorte, une représentation suggérant que des idées radicales viennent à maturation, lorsque l'individu est placé dans un contexte – notamment physique – favorable. Cette représentation est vidée de toute dialectique des volontés politiques s'affrontant. En somme, les idées radicales se développent pour autant qu'existent des conditions favorables à l'introduction du germe infectieux et à son incubation. En fait de « psychologie », il s'agit surtout de signes perceptibles qui manifestent une distance par rapport à des normes comportementales et qui permettent ainsi d'objectiver la « radicalisation ». De la sorte, la conjonction du mot « radicalisation » avec le terrorisme, mais aussi avec l'islamisme, tend à lui faire désigner un processus individuel conduisant au passage à l'acte violent.

L'individualisation de la radicalisation

Le tournant de l'année 2004

L'usage du vocabulaire de la radicalisation – désormais individualisée – pour aborder l'islam et le terrorisme s'amorce, pour ses occurrences significatives, dès 2004⁵⁵. 2004 est également l'année charnière retenue par Arun Kundnani (2012) pour identifier le moment où la notion de radicalisation est devenue centrale, dans le discours portant sur le terrorisme et le contre-terrorisme, dans les pays anglo-saxons.

55. *Le Monde*, 19 septembre et 13 novembre 2004.

Or c'est à partir de cette date que le mot s'impose dans cette nouvelle acception, dans les colonnes du *Monde*, et que sa fréquence ne cesse d'augmenter. Après les attaques de Londres du 7 juillet 2005, une interview d'Olivier Roy donne pour la première fois un développement à cette nouvelle manière de concevoir la radicalisation⁵⁶. Elle est suivie de peu d'un entretien avec Farhad Khosrokhavar qui associe la radicalisation à « l'effondrement des utopies occidentales » et l'islam à une « forme qu'on peut remplir avec la matière qu'on veut », dans laquelle « des gens qui ne sont même pas pratiquants » trouvent un espace de contestation de l'hégémonie occidentale⁵⁷. Puis, très rapidement, la nouvelle acception du mot est intégrée au lexique journalistique comme l'atteste la formulation de cette question relative à la « radicalisation des musulmans et [au] recrutement de terroristes » posée au commissaire européen à la justice, à la liberté et à la sécurité à la fin du mois de juillet⁵⁸. La radicalisation d'un individu ou, plus généralement, d'une catégorie d'individus n'était pas en soi un énoncé nouveau, puisque *Le Monde* avait déjà évoqué la « radicalisation » de la très pacifique Simone Veil ou, dans les circonstances les plus diverses, celle qui affectait épisodiquement « les jeunes⁵⁹ ». En revanche, à partir du milieu des années 2000, cette acception tend à l'emporter sur celle se référant à des phénomènes collectifs. L'autre innovation réside dans son association récurrente à une menace vitale, figurant à la première ligne des agendas politiques et des préoccupations du public.

56. « Ce sont des nomades, des produits de la globalisation, des individus qui se sont radicalisés politiquement et religieusement dans un autre pays que celui dont ils sont originaires, surtout en Europe. [...] Avec le 11 septembre, les Britanniques se sont rendu compte que le phénomène de radicalisation n'était pas le fait d'une diaspora, d'exilés percevant la Grande-Bretagne comme une terre de repli, mais qu'il impliquait de jeunes musulmans britanniques. La conclusion s'impose : l'Europe est devenue un lieu de radicalisation islamique, qui n'est pas la simple conséquence de l'importation des conflits du Moyen-Orient. » (*Le Monde*, 8 juillet 2005).

57. *Le Monde*, 25 juillet 2005.

58. L'intégralité de la question était formulée en ces termes : « Vous venez de présenter aux ministres de l'Intérieur des nouveaux États membres d'Europe centrale, réunis à Graz à l'initiative de la ministre autrichienne, Liese Prokop, votre plan contre la radicalisation des musulmans et le recrutement de terroristes. De quoi s'agit-il ? » (*Le Monde*, 30 juillet 2005).

59. *Le Monde*, 15 juin 1984.

S'y ajoute que la radicalisation n'apparaît plus seulement comme un processus *pouvant* déboucher sur la violence, mais semble devoir y conduire *inéluçtablement*. L'évolution est ainsi sensible entre les intentions prêtées à Gilles de Kerchove, coordinateur européen de la lutte antiterroriste, en 2008, « qui veut endiguer le processus de radicalisation qui *peut* conduire des jeunes vers le terrorisme islamiste » et les propos de deux chercheurs rapportés en 2015⁶⁰. L'évolution du discours officiel est à cet égard significative, lorsque *Le Monde* rapporte le volet préventif du plan de lutte contre la radicalisation de 2014 qui consiste à repérer et à accompagner les « personnes susceptibles de basculer dans la radicalisation, afin d'éviter qu'elles sombrent dans une trajectoire terroriste⁶¹ ». Ici, la radicalisation n'est plus le « terreau » du terrorisme ; elle est un basculement décisif qui, si rien n'est entrepris, se poursuit apparemment inévitablement dans le terrorisme.

2004 marque ainsi une triple inflexion dans l'usage du terme radicalisation : celui-ci s'inscrit dans une approche individualisante des phénomènes qu'il aborde ; il connote une menace vitale ; il suggère un processus inéluçtable. Cette évolution sémantique reflète un tournant remarquable dans l'approche qui a prévalu du passage à l'acte. Dans le prolongement des attaques du 11 septembre émergea la volonté de donner une meilleure assise sociologique à l'étude du « terrorisme », en centrant le questionnement sur les conditions dans lesquelles s'effectuait le passage à l'acte. Selon Peter Neumann (2008, pp. 3-7), directeur de l'International Centre for the

60. *Le Monde*, 5 juin 2008 ; souligné par nous. Les premiers sont ceux de Farhad Khosrokhavar : « Ce phénomène nouveau *est* très dangereux pour la société, pour la démocratie, pour ces jeunes eux-mêmes et pour leur famille. Il faut vraiment le prendre à bras-le-corps et essayer de le comprendre avant d'apporter une solution sur le moyen et le long terme. Sur le court terme, ce qui s'impose est évidemment d'empêcher leur départ autant que possible, de circonscrire le périmètre de leur action, d'essayer de faire en sorte qu'ils ne puissent pas nuire aux autres ni à eux-mêmes. » (*Le Monde*, 16 avril 2015 ; souligné par nous) Les seconds ceux de Kamaldeep Bhui, professeur de psychiatrie à l'université Queen Mary de Londres : « Je me suis intéressé à la phase précoce de la radicalisation : pourquoi des gens vivant dans une société qui leur apporte sécurité et éducation rompent-ils avec leur famille, et sont-ils prêts à sacrifier leur vie et à attaquer leur propre pays ? » (*Le Monde*, 14 décembre 2015).

61. *Le Monde*, 16 avril 2015.

Study of Radicalisation, la notion de radicalisation devait ainsi permettre de favoriser la réflexion sur les facteurs politiques, sociaux, économiques et psychologiques qui « sous-tendent » la violence politique, la notion devenant de ce fait le « meilleur véhicule » du débat sur le « terrorisme » et la notion clé autour de laquelle allait s'organiser la réflexion sur le « basculement » dans le terrorisme. Pendant la réflexion s'est assez rapidement orientée sur la seule question des conditions qui présidaient au choix personnel de la violence, c'est-à-dire vers l'identification des facteurs de désocialisation et de resocialisation (en l'occurrence radicale) de l'individu dans une approche de plus en plus ouvertement psychopathologique.

Évolution vers l'indétermination et la confusion

Or l'évolution sémantique individualisante du terme radicalisation, à distance de son usage terminologique initial dans les sciences sociales, s'accompagne de l'effacement de sa précision conceptuelle. Deux incertitudes se manifestent dans les associations les plus récentes de la radicalisation, de l'islamisme et du terrorisme. La première relève de l'étendue exacte du processus considéré, cette indétermination étant en outre renforcée par l'emploi fréquent, à partir de 2008, du syntagme « en voie de radicalisation⁶² ». Pourtant, dans le cas d'une trajectoire individuelle, il n'est pas facile de déterminer si un individu « en voie de radicalisation » a déjà débuté son processus de radicalisation ou s'il est sur le point d'entrer dans un tel processus.

La seconde incertitude, qui alimente évidemment la première, porte sur la définition de la radicalisation. À deux reprises, *Le Monde* soulève explicitement la question. Une première fois à la fin août 2015, lorsque des sociologues appellent à « être un peu plus précis sur la terminologie en usage » : « Qui sont donc ces “radicaux”, dont la définition semble tellement fluctuante qu'on ne sait plus au juste de quoi on parle ? Des personnes passées à l'acte ? Des détenus incarcérés pour apologie du terrorisme ? Quel lien fait-on entre religiosité et radicalité ? Là-dessus, le discours est contradictoire.⁶³ » Une seconde fois en septembre de la même année, lorsqu'une

62. *Le Monde*, 1^{er} octobre 2008.

63. *Le Monde*, 31 août 2015. Les auteurs soulignent également la nécessité « de ne pas assimiler trop vite intensification religieuse à dangerosité ».

journaliste admet que, dans le cadre de « la lutte contre la radicalisation », « le fond du problème tient à la définition de la “radicalisation” ». Observation pleine d’acuité à laquelle un psychanalyste engagé dans ladite lutte objecte pourtant qu’on « est assez bien avancé [...] le seul problème c’est celui du diagnostic⁶⁴ », sans toutefois énoncer la moindre définition...

Le Monde n’apporte aucune réponse précise à la question de la définition de la radicalisation considérée dans cette nouvelle acception, alors même que le mot est manifestement érigé en concept opératoire, non seulement dans le cadre des efforts préventifs de lutte contre le terrorisme, mais aussi dans le champ des sciences sociales. Une définition générale du terme est néanmoins proposée, en d’autres lieux, par un spécialiste qui intervient pourtant régulièrement dans *Le Monde* pour traiter le sujet. Dans son ouvrage de 2014, précisément intitulé *Radicalisation*, Farhad Khosrokhavar définit le phénomène en ces termes : « Processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d’action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux qui conteste l’ordre établi sur le plan politique, social ou culturel. » (Khosrokhavar, 2014, pp. 7-8)

Quoique le terme ait pu être emprunté par la presse aux sciences sociales, son interprétation dans une perspective si restrictive, suggérant notamment le caractère inéluctable de la violence, interdit qu’il puisse se hisser au même niveau que le concept développé dans le cadre de la sociologie des mouvements sociaux. Il tire sans doute une certaine légitimité – quoique factice – des travaux consacrés aux cycles de mobilisation et de démobilitation militante, mais il s’agit fondamentalement d’un malentendu sur la signification réelle de la notion. Certes, celles et ceux qui étudient les mobilisations sociales adhèrent à l’idée d’un *continuum* entre les mouvements sociaux et le recours à la violence politique – lorsque celle-ci en émane –, mais ils ne font pas du déchaînement de la violence l’unique débouché des processus de radicalisation politique. Ils s’intéressent indéniablement aux trajectoires et aux motivations des militants qui se radicalisent, mais ce niveau « micro-analytique » ne prend sens que s’il est rapporté aux niveaux « méso-analytique » (dynamiques internes des mouvements sociaux et les interactions de leurs composantes) et « macro-analytique » (la structure

64. *Le Monde*, 24 novembre 2015.

des opportunités politiques, influant sur les choix stratégiques des acteurs collectifs) de modèles qui ont été taillés sur mesure, pour rendre compte de l'oscillation entre radicalisation et institutionnalisation des mouvements contestataires de la seconde partie du xx^e siècle⁶⁵.

La dépolitisation d'une notion

Les mutations de l'usage du terme « radicalisation » ne trahissent pas des enjeux simplement terminologiques mais également politiques. Elles témoignent de la création d'un néologisme sémantique, en rupture non seulement avec le sens courant que possède le mot, dans le lexique politique, mais aussi avec le sens terminologique dont ce concept est investi dans la sociologie des mouvements sociaux. La transposition du collectif à l'individuel a vidé la notion de sa substance. Sa liaison, désormais étroite, au terrorisme a accru sa connotation négative. En outre et dans une acception exclusivement orientée sur les trajectoires individuelles assumant la violence, il ne saurait être question d'un durcissement ou raidissement d'une ligne politique, pour la simple raison que les lignes politiques se situent au niveau de l'action collective et non pas de l'action individuelle. La plupart des jeunes musulmans (ou des convertis de fraîche date) – visés par la notion de radicalisation – n'étaient précédemment pas politisés et ne sauraient donc se radicaliser dans la première acception du mot. Le processus qu'ils suivent est un processus de politisation liminaire, plus précisément celui de l'adhésion à une ligne politique qui, elle, est déjà radicalisée de longue date. Philippe-Joseph Salazar, Jean-Pierre Filiu ou encore Gérard Haddad (2015) ont donc parfaitement raison, le phénomène que cherchent à cerner celles et ceux qui ont fait de la radicalisation leur credo est le phénomène de la « conversion » ou disons plutôt celui de l'adhésion pour éviter tout

65. Des tentatives de transposition du modèle à l'étude du djihadisme ont été entreprises, entre autres par Mohammed M. Hafez et Quintan Wiktorowicz (2004). Néanmoins la transposition du modèle d'analyse à des contextes différents de ceux pour lesquels il a été forgé est délicate, en particulier lorsqu'il s'agit du djihadisme. En effet, d'une part, ce modèle ne prend pas suffisamment en charge le facteur identitaire (Sidel, 2006, p. 220) et l'imaginaire guerrier, pour être rigoureusement appliqué à des études de cas. D'autre part, les applications plus analogiques du modèle se heurtent au problème de la diversité des interactions qui se jouent à un niveau global entre les institutions et le mouvement dont est issu le djihadisme.

malentendu sur la portée de la première notion. Sociologiquement parlant, la « radicalisation » individuelle n'est rien d'autre qu'un processus de désocialisation et de resocialisation prenant la forme de l'adhésion à une ligne politique radicale.

L'acception actuelle et restrictive du mot présente également l'inconvénient d'offrir une perspective étroitement déterministe, qui se révèle pleinement dans la définition proposée par Farhad Khosrokhavar. Si la radicalisation est le processus par lequel un individu « adopte une forme violente d'action », il en résulte que l'objet du propos n'est pas vraiment le processus mais son résultat. La nuance est de taille, puisque dans un tel raisonnement un individu « radicalisé » ne saurait être logiquement identifié avant d'être passé à l'acte. La critique peut sembler relever de l'argutie ; il suffit pourtant d'y réfléchir pour comprendre que les difficultés dans lesquelles se débattent celles et ceux qui se sont investis dans la prévention du terrorisme ne sont pas simplement d'ordre matériel mais ont une composante conceptuelle qu'il importe de ne pas négliger.

Les colonnes du *Monde* témoignent d'une évolution sémantique significative qui semble pourtant échapper à ses journalistes. S'il fallait se référer à leur seul propos, il serait d'ailleurs difficile d'attester la présence d'un authentique néologisme sémantique qui, par définition, opère une « rupture brutale » qui est perçue comme telle (Sablayrolles, 2012). La tension entre les différentes significations de « radicalisation » n'apparaît que fortuitement dans les doutes exprimés par des sociologues ou les interrogations d'une journaliste relatives à la « définition » du phénomène. Ce n'est qu'à l'occasion de la « querelle » des islamologues français que la rupture apparaît nettement et que des voix successives s'élèvent pour signifier les confusions générées par l'apparition du néologisme sémantique. S'il fallait le classer parmi les différentes formes de néologie sémantique distinguées par Louis Guilbert (1973, p. 21-23), il faudrait sans doute considérer une forme hybride.

Dans sa nouvelle acception, « radicalisation » relève à la fois d'une néologie sémantique « sociologique », c'est-à-dire du passage d'un vocabulaire spécialisé au « vocabulaire général usuel », et de la forme première de la néologie sémantique qui procède d'un changement du « groupement des sèmes [traits sémantiques] afférents à un lexème » (Guilbert, 1973, p. 22-23). Alors que l'analyse de notre corpus ne permet qu'imparfaitement de discerner les conditions dans lesquelles certains experts ont altéré

la signification de la notion en détournant le sens qu'elle possède dans la sociologie des mouvements sociaux, elle révèle nettement le changement de ses traits sémantiques qui a opéré par métonymie. L'adjonction du trait « individu » a été au principe du néologisme sémantique par un transfert sur des individualités du processus de montée aux extrêmes idéologique caractérisant initialement des acteurs collectifs. La relation de contiguïté entre un groupe radicalisé et celui ou celle qui ambitionne d'y adhérer (ou y trouve simplement un intérêt) autorise le procédé métonymique, non sans que ce procédé crée une redoutable ambiguïté : fondamentalement, le concept de radicalisation ne caractérise pas un rapport de fascination, d'adhésion, voire un lavage de cerveau, mais le produit d'une action réciproque qui se développe au sein des antagonismes du champ politique.

Conclusion

Les évolutions terminologiques précédemment mises en évidence permettent de cerner les raisons pour lesquelles la richesse sémantique du mot radicalisation s'est tarie dans son acception actuellement dominante. La presse, en l'occurrence *Le Monde*, évoque la notion de radicalisation à partir de quatre champs sémantiques : l'espace du jeu politique institutionnel, celui des mouvements sociaux, de l'islam et du « terrorisme ». Si dans les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale, le langage journalistique se voit influencé, dans son traitement du jeu politique institutionnel, par le vocabulaire militant, il emprunte ensuite à la sociologie des mouvements sociaux le vocabulaire de la radicalisation, lorsqu'il aborde, au début des années 2000, les luttes sociales puis les questions liées à l'islam et au terrorisme. L'analyse proposée a donc pu éclairer l'usage très sélectif de l'apport analytique des sciences sociales par la presse, y compris par un quotidien de la renommée du *Monde*. En effet, cette importation n'a pas consisté en une simple translation mais plutôt en une déformation. Alors que les sciences sociales abordent les mouvements sociaux et le terrorisme comme des phénomènes collectifs et n'appréhendent pas les processus de radicalisation à partir du seul prisme de la violence, la presse convoque ce terme en concentrant son attention sur l'individu et son passage à l'acte. Ainsi et tout en s'appuyant, dans un premier temps, sur un concept issu de la sociologie des mouvements sociaux, la presse investit, de façon implicite, le concept d'un sens nouveau, nourri par une représentation individualisante

des phénomènes de radicalisation. Cette opération d'individualisation du sens de la notion a eu pour champ privilégié le traitement des questions liées à l'islam, à l'islamisme et au terrorisme. Dans cette évolution, l'année 2004 représente un tournant marqué par une triple inflexion : le terme radicalisation dénote depuis lors une approche individualisante des phénomènes abordés ; il connote une menace vitale ; il suggère un processus inéluctable. Cette mutation est concomitante d'une dépolitisation des connotations du terme. Non seulement la radicalisation est repoussée aux marges du jeu politique institutionnel et fait de plus en plus l'objet d'une lecture qui la construit comme l'antonyme de la démocratie et de toute critique acceptable du cadre sociopolitique. De même, se voient délaissées, après les années 1970 et surtout depuis le début des années 2000, les approches politisantes des mouvements sociaux, fondées sur un sens implicite de la radicalisation, suggérant la volonté de politiser une lutte sociale à partir de l'action décisive d'une minorité agissante.

La présente analyse a donc permis de montrer que la radicalisation *n'*est une prénotion, au sens durkheimien, *que* dans son acception actuellement dominante. Compris comme le durcissement d'une ligne politique, le mot est une unité indispensable du lexique politique, qui permet de penser la montée aux extrêmes idéologique ainsi que des logiques d'action collectives, qui rejettent le compromis ou la négociation. Cette signification est sans doute moins rigoureusement terminologique que celle que possède le concept dans les modèles de la sociologie des mouvements sociaux, mais elle a suffisamment de valeur heuristique pour que la critique des mauvais usages de la notion conserve au signifiant ses champs sémantiques les plus pertinents.

Bibliographie

- DE VILLIERS M.-É., « Analyse linguistique d'un titre de presse : illustration d'une norme », *Terminogramme*, n° 97-98.
- DELLA PORTA D., *Social Movements, Political Violence and the State*, Cambridge University Press, 1995.
- ÉTIENNE B., *L'Islamisme radical*, Hachette, 1987.
- EVENO P., *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, Albin Michel, 2004.

- FISCHER D., *L'Histoire des étudiants en France, de 1945 à nos jours*, Flammarion, 2000.
- GUIBET LAFAYE C., BROCHARD P., « La radicalisation vue par la presse : fluctuation d'une représentation », *Bulletin de Méthodologie Sociologique* (BMS), 2016, n° 130.
- GUILBERT L., « Théorie du néologisme », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1973, n° 25.
- HADDAD G., *Dans la main droite de Dieu*, Premier parallèle, 2015.
- HAFEZ M. M., WIKTOROWICZ Q., « Violence as contention in the Egyptian Islamic movement », *Islamic Activism. A Social Movement Theory Approach*, sous la dir. de Q. Wiktorowicz, Indiana University Press, 2004.
- KEPEL G., *Terreur dans l'Hexagone. Genèse du djihad français*, Gallimard, 2015.
- KHOSROKHAVAR F., *Radicalisation*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2014.
- KLANDERMANS B., « New social movements and resource mobilization: The European and the American approach », *International Journal of Mass Emergencies and Disasters*, 1986, n° 4.
- KOMUR G., « Que se cache-t-il sous les guillemets dans la presse française ? », *Synergie Pologne*, 2009, n° 6.
- KOOPMANS R., *Democracy from Below. New Social Movements and the Political System in West Germany*, Westview Press, 1995.
- KRIEG-PLANQUE A., « Purification ethnique » : une formule et son histoire, CNRS Éditions, 2016.
- KUNDNANI A., « Radicalisation: The journey of a concept », *Race & Class*, October-December 2012, n° 54.
- LECOLLE M., « Néologie sémantique et néologie catégorielle : quelques propositions », *Cahiers de Lexicologie*, 2012, <halshs-00785314>.
- LEGAVRE J.-B., « Les "règles" du médiateur du Monde ou la mise en scène d'une écriture de presse », *Questions de communication*, 2007, n° 12.
- MCCARTHY J. D., ZALD M. N., « Resource mobilization and social movements: A partial theory », *Social Movements in an Organizational Society*, sous la dir. de M. N. Zald et J. D. McCarthy, Transaction Books, 1987.

- NEUMANN P. R., « Introduction », *Perspectives on Radicalisation and Political Violence. Papers from the First International Conference on Radicalisation and Political Violence*. Londres, 17-18 January 2008. <http://icsr.info/2008/03/perspectives-on-radicalisation-and-political-violence-papers-from-the-first-international-conference-on-radicalisation-and-political-violence/>
- NEVEU É., « Pages "Politique" », *Mots*, 1993, vol. 37.
- PÉAN P., COHEN P., *La Face cachée du Monde*, Mille et Une Nuits, 2003.
- SABLAYROLLES J.-F., « La néologie aujourd'hui », *À la recherche du mot : de la langue au discours*, sous la dir. de C. Gruaz, Lambert-Lucas, 2006, <halshs-00169475>.
- SABLAYROLLES J.-F., « Extraction automatique et types de néologismes : une nécessaire clarification », *Cahiers de lexicologie*, 2012, n° 100, <halshs-00721991>.
- SALAZAR P.-J., *Paroles armées*, Lemieux, 2015.
- SIDEL J. T., *Riots, Pogroms, Jihad. Religious Violence in Indonesia*, Cornell University Press, 2006.
- TARROW S., *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*, Cambridge University Press, 1998.

Résumé. La France a été touchée, depuis le début de l'année 2015, par une vague de violence perpétrée au nom de l'islam. Ces événements ont été saisis au prisme de la « radicalisation », ce terme étant donné comme leur clef explicative. Pourtant s'associe à ce dernier une ambiguïté fondamentale. Afin d'élucider celle-ci, nous avons procédé à une exploration systématique des contextes sémantiques dans lesquels le terme est convoqué par un grand quotidien français, en l'occurrence *Le Monde*, entre 1950 et aujourd'hui. Cette étude a permis, dans un premier temps, de distinguer quatre champs sémantiques de la radicalité et, dans un second temps, de mettre en évidence, à partir de 2004, un processus d'individualisation et de dépolitisation de la notion. Son usage actuel et restrictif coïncide, en l'occurrence, avec une perspective strictement déterministe sur les phénomènes stigmatisés de violence et d'adhésion à l'islam.

Mots-clés : radicalisation, terrorisme, islam, mouvements sociaux, syndicats.

Abstract. France was affected in 2015 by a wave of violence done in the name of islam. The concept of radicalization was widely used to describe these events, as a key concept. However, the concept of radicalization is problematic. To elucidate this, we have examined semantic contexts in which the word was used in *Le Monde*, from the fifties to today. The results of our study show that the word appeared in four different semantic fields, and, from 2004, a process of individualization and depoliticization of the concept. Such a restrictive use of the word « radicalization » coincides with a deterministic perspective on the relationship between terrorism and conversion to radical islam.

Keywords: radicalization, terrorism, islam, social movements, trade unions.

